

quait à la foi jurée, et ne donnait pas l'augmentation promise !

De plus, sous les prétextes les plus vains et les plus futiles, on renvoyait impitoyablement les meilleurs ouvriers unionistes et on couvrait les autres de vexations de toutes sortes.

Devant cette attitude provocante et injustifiable des officiers de la Compagnie, la ligne de conduite des ouvriers de Magog fut admirable de patience et de fermeté.

Les officiers de la Fédération, accourus à leur appel, tinrent une grande assemblée dans laquelle on discuta les termes d'un ultimatum à la Compagnie. M. Drapeau, agent d'affaires de l'Union, fut chargé de veiller à la marche de cette nouvelle affaire.

A la satisfaction de tout le monde, ce nouveau différend fut réglé à l'amiable et une nouvelle grève fut évitée.

Telle est, dans les grandes lignes, l'histoire de cette lutte qui, si les principes de justice et même de politesse n'avaient pas été violés par nos adversaires, ne se serait jamais produite.

Nous décernons de grand cœur une mention d'honneur à ces braves, à ces vaillants unionistes de Magog : tous, femmes, hommes, jeunes filles, jeunes gens, enfants, ont observé pendant la grève la plus belle et la plus noble des attitudes ; sans provocation, sans désordre, ils sont arrivés à leur but, qui était de se constituer en union.

Assurément, il reste encore beaucoup à faire ; mais, patience et longueur de temps font plus que force, ni que rage.

Le temps n'est pas arrivé encore pour de nouvelles revendications. Mais, si jamais les unionistes de Magog sont amenés aux dures nécessités de la lutte, on peut être sûr que l'ordre et la dignité qui ont caractérisé la première bataille règneront encore dans leurs rangs ; ainsi, le public juge mieux de quel côté se trouve la justice et la vérité.

Nous adressons également, au nom de la Fédération tout entière nos meilleurs remerciements à toute la population de Magog : bourgeois, commerçants, hommes de profession, ont rivalisé de sympathie pour les ouvriers pendant la grève. Remerciements surtout les plus cordiaux pour les bons conseils qu'ils ont reçus et la chaude et sympathique parole qui

les a soutenus et vivement encouragés.

Chaque unioniste de Magog s'en tiendra à cette vieille devise de notre province de Québec : " Je me souviens. "

HOHELAGA. — STE-ANNE. — Les difficultés qui ont surgi entre les employés et les directeurs de ces deux filatures ont pris leur source dans la grève que les Fileurs d'Hochelega avaient été obligés d'organiser pour faire redresser leurs griefs.

Il nous fait extrêmement plaisir de constater que ces difficultés ont été vite réglées, à l'amiable et à la satisfaction des deux parties.

Les employés de ces filatures ont obtenu une augmentation de salaire ; en moyenne, de 18 p.c.

A Hochelega, grâce à la bonne volonté de tous, contremaitres et ouvriers, nous avons la grande satisfaction de constater une ère de paix que nous désirerions voir régner partout.

Notre vieille manufacture conserve son antique réputation, et nos ménagères cherchent toujours à se munir du " bon coton d'Hochelega " comme elles l'appellent depuis longtemps.

Mais pourquoi faut-il qu'à Ste-Anne nous ayons à regretter certains incidents et à constater un certain malaise entre les employés et un des hauts officiers de cette filature ?

Nous croyons qu'avec un peu de bonne volonté et de mansuétude dans les procédés on pourrait arriver à une entente si profitable pour tous.

Dans tous les cas, les griefs rapportés sont minutieusement étudiés au Conseil exécutif.

ST-HENRI, MONTREAL.

Nous n'avons pas à enregistrer les détails d'une grève dans cette filature.

En effet, les employés, à l'exemple de ceux d'Hochelega, avaient manifesté leur désir de voir augmenter leur salaire et menaçaient les autorités d'une grève si justice ne leur était pas accordée.

Les officiers de cette filature s'engagèrent sur parole de faire droit à cette réclamation, mais priaient leurs ouvriers de continuer leur travail.

Ce qui fut accepté. La promesse faite par les officiers de la Compagnie fut exactement remplie, et les

ouvriers de cette filature ont obtenu une augmentation moyenne de 18 p.c.

A l'heure présente, un grief présenté par les " hommes de cour " est " sur la table ". On a la plus grande confiance que leur réclamation sera entendu.

A la dernière assemblée de ce local, on a eu la satisfaction d'enregistrer sur les livres de l'Union 467 nouvelles applications.

Nous ne voulons pas terminer cette rapide chronique sans dire la satisfaction que nous avons éprouvée dans le règlement des difficultés, diverses à Montréal.

C'est un hommage public que nous sommes heureux de rendre à l'esprit de justice, de droiture et d'impartialité du gérant des manufactures de Montréal, M. W. T. Whitehead.

Nous sommes depuis assez longtemps dans le mouvement pour pouvoir affirmer en toute connaissance de cause que si les compagnies n'étaient pour les diriger que des hommes de l'urbanité, de la politesse et de l'intelligence de M. W. T. Whitehead, il n'y aurait pas tant de graves à redouter, tant de ruines à déplorer.

NOS MEMBRES HONORAIRES

La Fédération des Ouvriers Textiles du Canada reçoit dans ses rangs des membres honoraires.

C'est un grand plaisir pour nous de constater que dans toutes les places où l'Union a planté son drapeau, elle a été l'objet d'une touchante sympathie de la part du public.

La sympathie est précieuse dans les heures difficiles ; aussi, nous désirons vivement garder celles qui nous sont venues si spontanément.

C'est donc avec bonheur que nous ouvrons nos rangs à ceux de nos concitoyens qui, sans être des compagnons de travail, veulent marquer, d'une manière plus accentuée encore, leur sympathie et leur estime pour l'Union.

Merci et bienvenue à tous.

N. B.—Dans son prochain numéro le "Fileur" publiera les noms et adresses de nos membres honoraires.

Le gérant de la Dominion Textile Company gagne \$33.33 cts par jour. Beau salaire Pour rien faire.